Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500659-20251218-D2025_12_08-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2025 – 12 – 08**
Décision du 18 décembre 2025

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 18 décembre à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	12 décembre 2025
Nombre de membres	En exercice : 32 Quorum : 17 Présents : 21 Votants : 28 (dont 7 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Jean-Claude BELINE, Anne-Marie ECHELARD, Christian NIEL, Jean-Pierre PETERMANN, Yves RENAULT, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE. **Noyal-sur-Vilaine :** Anne CARRÉE, Christelle HOUIZOT, Marielle MURET-BAUDOIN, Pierre-Yves TANVET. **Piré-Chancé :** Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Christelle GAUTIER. **Servon-sur-Vilaine :** Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN, Evelyne PANNETIER, Sophie RANDUINEAU-PIROT.
Absents excusés	Denis GATEL (pouvoir à Jean-Pierre PETERMANN), Françoise GATEL (pouvoir à Yves RENAULT), Schirel LEMONNE, Chantal LOUIS (pouvoir à Catherine TAUPIN), Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD). Sébastien CHANCEREL (pouvoir à Jacky LECHABLE), Emmanuel CASADO (pouvoir à Christelle HOUIZOT), Benoît FOUCHER, Anne MALLET (pouvoir à Christelle GAUTIER).
Absents	Olivier BODIN, Louis HUBERT.
Secrétaire de séance	Christian NIEL.

DSP Inoxia : évolution du tarif natation scolaire du 1er degré

Dominique DENIEUL précise que conformément au contrat de concession de service public pour l'exploitation du centre aquatique Inoxia, les tarifs des prestations proposées par le concessionnaire doivent être validés par le Conseil communautaire, avant leur mise en application au 1er septembre. Ils sont revalorisés chaque année par application de la formule d'indexation inscrite à l'article 28 du contrat.

Pour l'année 2025-2026, les tarifs ont fait l'objet d'une validation en Conseil communautaire le 22 avril 2025.

Depuis la rentrée scolaire, afin de prendre en compte de nouvelles recommandations de surveillance pour la natation scolaire des classes du 1er degré, le concessionnaire a dû renforcer ses équipes impactant son organisation et le coût de ses dépenses de ressources humaines.

Le concessionnaire propose ainsi une augmentation du tarif pour le créneau des classes du 1er degré passant de 114,65 € à 124,65 € par créneau par classe.

La grille tarifaire modifiée pour l'année 2025-2026 est présentée en annexe.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500659-20251218-D2025_12_08-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider l'évolution du tarif natation scolaire du 1er degré pour l'année 2025-2026, à compter du 1er janvier 2026 ;
- ✓ de valider l'avenant n° 6 au contrat de concession, dans les conditions mentionnées ci-dessus ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

Le Secrétaire de séance,

Christian NIEL